



Compostage en pied d'immeuble Dossier de candidature

Information demandeur

Nom :
Prénom :
Adresse : (la plus détaillée possible avec bâtiment, escalier...)

Code postal :
Téléphone :
Courriel :

Information gestionnaire immeuble

Bailleur ou syndic de copropriété :
Nom entreprise gestionnaire :
Nom gérant :
Adresse :
Code postal :
Téléphone :

Information sur l'immeuble ou groupe d'immeubles

Nombre logements :
Estimation du nombre de foyers participants :
Existence d'un jardin privatif ou d'espaces verts dans l'immeuble :
Possibilité de réserver un espace (quelques m²) à l'intérieur de ces espaces verts pour y déposer les composteurs, à l'écart :
Accord du gestionnaire ou de l'assemblée des copropriétaires :

IMPORTANT

Pour participer à l'opération, les critères suivants doivent être remplis :

- Immeuble situé à Paris
- Jardin (ou un petit espace vert) en pied d'immeuble
- Accord du syndic ou du bailleur
- Un minimum de 10 participants
- Existence de débouchés pour le compost au sein de la résidence (utilisation collective ou individuelle)

Ce dossier doit être adressé à :

Opération compostage en pied d'immeuble
Service des études et de l'innovation
Direction de la propreté et de l'eau
103 avenue de France - 75639 PARIS Cedex 13